



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

28 août 2026

Réorganisation de la garde dans le Valais central

Dispositif de garde pour les urgences non vitales à l'hôpital de Sion

Après une phase pilote de quatre mois en 2024, le projet de Maison de la garde sur le site des urgences de l'hôpital de Sion sera déployé de façon pérenne dès le 1^{er} septembre 2026. Fruit d'une collaboration entre le canton du Valais, l'Hôpital du Valais (HVS) et la Société médicale du Valais (SMVS), ce dispositif doit contribuer à désengorger les urgences hospitalières et réduire les temps d'attente. La Maison de la garde sera accessible tous les jours de 18h00 à 22h00, y compris les week-ends et jours fériés, pour prendre en charge les personnes en situation d'urgence médicale de faible gravité.

Les services d'urgences hospitalières sont confrontés à une fréquentation croissante. Une part significative de patients s'y présentent toutefois pour des problèmes de santé qui ne relèvent pas d'une urgence vitale et qui pourraient être pris en charge par un médecin généraliste. Afin d'offrir à chaque patient une réponse adaptée à son état de santé tout en permettant aux urgences hospitalières de se concentrer sur les situations les plus graves, le canton du Valais travaille depuis plusieurs mois au renforcement de son dispositif de réponse aux urgences non vitales.

Dans ce contexte, l'Hôpital du Valais (HVS) et la Société médicale du Valais (SMVS) avaient collaboré et mis en place en 2024 un projet pilote de voie de médecine générale sur le site de l'hôpital de Sion pour une période de quatre mois. Les résultats obtenus ont confirmé la pertinence d'un tel dispositif, tant pour l'orientation des patients que pour la fluidification des activités des urgences hospitalières. Au vu de cette expérience positive, les partenaires ont décidé de pérenniser le dispositif. Dès le 1^{er} septembre 2026, la Maison de la garde sera ouverte tous les jours, y compris les week-ends et les jours fériés, de 18h00 à 22h00.

Après une première évaluation réalisée par les équipes des urgences, les patients dont la situation ne relève pas d'une urgence vitale seront orientés vers la Maison de la garde pour y être pris en charge par un médecin généraliste. Cette proximité avec le service des urgences facilite la coordination entre les professionnels et permet d'assurer une prise en charge rapide et adaptée. Les consultations seront assurées par un cercle de garde spécifique réunissant des médecins des régions de Sierre, Sion, Martigny et Conthey. Cette organisation de la garde ne remplace pas le dispositif existant : les médecins de famille continuent d'assurer leur garde habituelle et restent ensuite disponibles le soir à la Maison de la garde.

Un dispositif similaire est en activité depuis 2014 sur le site de l'hôpital de Viège avec le cabinet médical d'urgences des médecins de famille (HANOW). La pérennisation de la Maison de la garde vient ainsi étoffer le dispositif cantonal de réponse à l'urgence. En renforçant leur collaboration, le canton du Valais, l'HVS et la SMVS poursuivent leur objectif commun de garantir à la population valaisanne une prise en charge rapide, coordonnée et adaptée à la gravité de chaque situation.



Le canton rappelle toutefois qu'en cas d'urgence non vitale le premier réflexe est de prendre contact avec son médecin traitant. Celui-ci pourra rapidement évaluer l'état de santé et prescrire ensuite le traitement et la prise en charge adaptés. En cas d'indisponibilité du médecin traitant, notamment la nuit ou le week-end, et s'il n'y a pas de remplaçant proposé, il convient de contacter le numéro cantonal destiné aux urgences non vitales, le 0848 200 300. Ce numéro unique reste accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Il est disponible en français, allemand et anglais, et permet d'être mis en relation avec Medgate pour une consultation par téléphone avec un médecin, et au besoin d'être dirigé vers le médecin de garde (adulte, enfant ou ophtalmologie) le plus proche, vers la Maison de la garde, ou vers les lignes spécifiques : urgences dentaires, urgences psychiatriques ou pharmacies de garde.

Personnes de contact

Mathias Reynard, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 027 606 50 95

Dr Delphine Berthod, médecin cantonale, 027 606 49 05

Dr Pierre Arnold, post-président de la Société médicale du Valais, 027 203 60 40

Prof. Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital du Valais, 079 664 79 41